

Manœuvres à réaliser

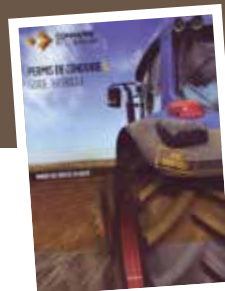
Le tracteur doit avoir une MMA d'au moins 6T et la remorque d'au moins 18T. Le tracteur doit être capable de rouler au moins à 30km/h et disposer d'un siège passager.

- ➔ **MANŒUVRE 1**
Marche arrière en ligne droite
- ➔ **MANŒUVRE 2**
Le créneau
- ➔ **MANŒUVRE 3**
Dételer et atteler la remorque



PERMIS

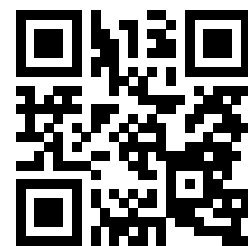
Toutes les informations à connaître sur le permis tracteur sont reprises dans une brochure éditée par le GOCA, disponible gratuitement dans les centres d'examen ou téléchargeable sur internet (www.goca.be, rubrique Catégorie G, Examen pratique).



Le livre
« Permis G -
Guide Théorique »

20 €
pour les membres

25 €
pour les non-membres



Fédération des Jeunes Agriculteurs

Chaussée de Namur 47
5030 Gembloux

Tél : +32(0)81/62 74 41
Fax : +32(0)81/60 05 27
info@fja.be

www.fja.be

PERMIS G

Réussir son permis tracteur
avec la FJA



Prenons en main
l'agriculture de demain

www.fja.be

Permis G : Pour qui ?

- Pour tous les conducteurs nés après le 30/09/1982 de tracteurs agricoles et leurs remorques, ainsi que des véhicules immatriculés comme matériel agricole, motoculteur ou moissonneuse
- Le permis de conduire G est uniquement valable sur le territoire belge
- Le titulaire d'un permis de conduire B, B+E, C1, C1+E, C ou C+E peut conduire un véhicule de la catégorie G dont la MMA* est équivalente à celle des véhicules automobiles qui peuvent être conduits sous le couvert de ces permis de conduire
- Avant 18 ans, le jeune conducteur ayant obtenu son permis G ne sera pas autorisé à circuler avec un ensemble tracteur-remorque dont la MMA* est supérieure à 20 T

*Masse Maximale Autorisée



Permis G : Comment ?

L'obtention du permis G fait l'objet d'un **examen théorique** et d'un **examen pratique**

➔ EXAMEN THÉORIQUE

Peut être présenté à l'âge de 15 ans et 9 mois dans un centre d'examen de son choix (www.goca.be).

Afin de bien se préparer à l'examen théorique, il est vivement conseillé d'acquérir l'ouvrage «Permis G – Guide Théorique» édité par «Connaitre et conduire», disponible à la FJA.



Pour obtenir votre livre Permis G théorique, il convient d'effectuer un versement sur le compte de la FJA : BE81 104-0306012-24 avec en communication : «Livre Permis G» + numéro de membre éventuel

➔ EXAMEN PRATIQUE

Peut être présenté à l'âge minimum de 16 ans après avoir réussi l'examen théorique. L'examen pratique se déroule en deux étapes.

- ➔ **Etape 1 : Manœuvres sur terrain privé**
Trois manœuvres à réaliser et questions relatives aux commandes du tracteur et de son contrôle (feux, niveaux d'huile, etc.)
- ➔ **Etape 2 : Epreuve sur la voie publique**
Parcours sur la voie publique de minimum 40 minutes

Pour préparer l'examen pratique, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Auto-apprentissage
Vous devez donc disposer de votre propre matériel agricole et vous entraîner sur terrain privé uniquement.
- Apprentissage via une école de conduite agréée
- Apprentissage via une école d'agriculture ou un centre de formation agricole agréé tel que celui de la FJA

La formation de la FJA

➔ LA FJA VOUS PROPOSE

Une formation pratique dans toutes les provinces wallonnes en partenariat avec les Provinces de Luxembourg, Liège, Hainaut, Brabant-wallon et Namur.

Nous vous offrons la possibilité de vous préparer de la manière la plus efficace à l'examen pratique durant une **formation de qualité** encadrée par des **formateurs spécialisés** en disposant du **matériel requis** et ce à **prix démocratique**.



➔ DÉROULEMENT

- **2 HEURES** de séances collectives où vous recevez une information théorique sur les manœuvres à réaliser, les commandes et les points de contrôle notamment
- **6 HEURES** de séances individuelles où vous vous exercez aux manœuvres et à la conduite sur route

L'examen est programmé dans la foulée sur le terrain de la formation avec le matériel utilisé durant les cours. Les participants profitent donc des **conditions les plus favorables** pour passer leur permis.

Dès que vous avez obtenu votre permis théorique, n'hésitez pas à contacter la FJA :

081/627.441
ou info@fja.be

En partenariat avec :

matermaco
www.matermaco.be



www.fja.be